

Informations concernant la réunion du Groupe de négociation de l'OMC  
sur la facilitation du commerce  
des 25 et 26 juillet 2005

Ray McDonagh

Le Groupe de négociation de l'OMC sur la facilitation du commerce s'est réuni à Genève les 25 et 26 juillet 2005. Le Secrétariat de l'OMD a été invité à assister à cette réunion avec les Secrétariats du FMI, de l'OCDE, de la CNUCED et de la Banque mondiale.

Le Secrétariat de l'OMC a présenté une mise à jour des propositions qui avaient été formulées jusqu'au 4 juillet 2005 (W/43/Rév.1). Plusieurs Membres, qui avaient eu l'occasion d'étudier la teneur des propositions formulées lors de réunions précédentes, ont demandé des précisions ou soulevé des questions: dans l'ensemble, quelques progrès ont été réalisés dans la compréhension des propositions, notamment en ce qui concerne l'analyse des risques, le guichet unique et les audits a posteriori, grâce à ces demandes de précisions. Une délégation a indiqué, au nom de 20 Membres de l'OMC, que le grand nombre et la portée des questions avancées nécessitent un certain temps pour être étudiées et que leur réponse s'étalera sur plusieurs réunions.

Cinq documents supplémentaires ont été présentés par les Membres de l'OMC. Quatre d'entre eux concernaient l'expérience acquise par les membres dans la mise en oeuvre pratique des propositions, à savoir, le traitement des données avant l'arrivée (W/53, Japon), les audits a posteriori (W/55, Corée), le guichet unique (W/58, Singapour) et l'apport de l'assistance technique (W/52, Japon). L'Inde et les USA ont présenté un document conjoint (W/57) concernant la création d'un mécanisme multilatéral permettant aux membres d'échanger et de traiter les informations. La proposition concernant l'échange d'informations de la "première catégorie" suggère qu'elles reposent sur le Modèle de données douanières de l'OMD et fassent notamment référence au SH, à l'origine et à l'évaluation. Dans leur réponse préliminaire, certains membres de l'OMC ont appuyé cette proposition ou exprimé leur intérêt à son égard, alors que d'autres ont exprimé des craintes et fait référence aux questions de la méthode/des moyens, du caractère obligatoire/facultatif, de la convertibilité entre les données à l'exportation et les données à l'importation, la confidentialité, etc.

Une fois encore, le lien entre les éléments de l'Annexe D du Dossier de juillet a été mis en exergue par plusieurs délégués, à savoir, le lien entre RC/AT, R&D, et la portée des engagements.

Le Secrétariat de l'OMC a diffusé sa note sur le RC et l'AT (W/54) qui propose surtout de publier un questionnaire de l'OMC sur l'auto-évaluation des besoins concernant les propositions formulées. Cette approche a été généralement acceptée, malgré certaines observations selon lesquelles le projet était trop simpliste. L'OMD a offert son assistance, si nécessaire. Le document de la proposition (W/54) manque de clarté au sujet de certaines contributions apportées à ce jour par l'OMD et ces omissions ont été corrigées par l'intervention de l'OMD et directement avec le Secrétariat. Le "Guide à l'appui des négociations sur la facilitation du commerce" de la Banque mondiale a été diffusé en tant que document officiel de l'OMC(W/51).

Plusieurs délégués ont suggéré que les mesures soient ordonnées par niveau de difficulté, en rapport avec les mesures de R&D. Cette suggestion a été acceptée de manière générale et sera examinée ultérieurement au cours des débats.

Le groupe des pays africains a demandé, dans le doc W/56, que soit élaborée une liste de contrôle qui ne concernerait pas uniquement la douane et qui serait directement liée aux questions abordées. Il demande la compilation des besoins et des priorités des membres tels que mentionnés à l'Annexe D du Dossier de juillet et un meilleur soutien pour obtenir des précisions et appliquer le processus de formation.

L'OMD a fait brièvement rapport sur les événements intervenus lors du Conseil de l'OMD, notamment l'élection du Directeur du RC, l'adoption de la version 2.0 du Modèle de données douanières et celle du Cadre de normes. Il a également été précisé que les listes de contrôle de l'OMD n'ont trait qu'à la douane et non pas aux aspects plus larges liés à d'autres services, et que les "listes de contrôle" révisées seront alignées sur la portée des propositions formulées à ce jour.

Le Président a annoncé que les prochaines réunions se tiendront les 19 et 20 septembre (le "Partenariat mondial pour la facilitation des transports et du commerce (GFP)" se réunirait dans l'après-midi du 20 à la CNUCED, à Genève et la CNUCED propose également de tenir une réunion sur la facilitation du commerce du 21 au 23 septembre); les 5 - 6 octobre; et les 8-9 et le 21 novembre. L'OMD sera invitée à ces réunions.